



# COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS



## Classements fédéraux les enjeux pour le mouvement sportif

CNOSF - 1 - mercredi 22 octobre  
2008



## 1 - Classement fédéraux



1. Au service d'une pratique sportive : les différents niveaux d'équipement

1. Prendre en compte l'impact de la modifications des règles fédérales



1. Assister les maîtres d'ouvrage

CNOSF - 2 - mercredi 22 octobre  
2008



## Les différents types d'équipement

- Les équipements nécessaires à la préparation ou à l'entraînement.
  - pôle de la filière de haut niveau
  - équipements de proximité
- Les équipements indispensables pour l'organisation de compétitions :
  - Niveau international
  - Niveau national
  - Niveau interrégional
  - Niveau régional
- NB – la situation est différentes selon qu'il s'agisse d'un équipement de pratique individuelle (qui regroupe un nombre important de clubs et de sportifs) ou d'une pratique collective (qui ne regroupe que 2 clubs, voire 3 clubs seulement)

CNOSF - 3 - mercredi 22 octobre  
2008



## Prendre en compte l'impact de la modifications des règles fédérales

Les modifications des règles de jeux ont parfois un impact économique.

Ces modifications doivent être justifiées et les surcoûts estimés pour ne pas entraîner des oppositions des propriétaires des installations (le plus souvent des collectivités)

Le CNAPS avait cette fonction sa suppression devait être suivie de la création d'une commission ad hoc chargée d'émettre un avis sur les impacts économiques de la modification des règles fédérales.

En attendant l'installation de cette commission il existe un vide juridique qui doit permettre de prendre en compte « sous réserve de confirmation » le classement des équipements dans le RES.

CNOSF - 4 - mercredi 22 octobre  
2008

## Assister les maîtres d'ouvrage

Les fédérations doivent être en mesure de donner des informations utiles aux maîtres d'ouvrage pour que les équipements puissent bénéficier d'un classement fédéral.

Certaines se sont dotées d'un service équipement qui peut répondre aux sollicitations des M.O.

Ce service quand il existe est un atout pour que les collectivités intègrent la politique fédérale en matière d'équipement.

CNOSF - 5 - mercredi 22 octobre  
2008

## 2 - Etablir un schéma directeur

Définir la priorité ou les priorités

Etablir un schéma des équipements à réaliser

Partager les choix avec les autres fédérations concernées



CNOSF - 6 - mercredi 22 octobre  
2008



## Définir la priorité ou les priorités

- **Compétition internationale**
- **Aménagement territorial des équipements en capacité d'accueillir les organisations fédérales**
- **Equipements rattachés à un pôle de formation**
- **Equipements de proximité**

CNOSF - 7 - mercredi 22 octobre  
2008



## Concertation avec d'autres fédérations utilisatrices

- **Indispensable pour les équipements liés à une compétition internationale**
- **Utile pour tous les équipements d'intérêt national ou régional**
- **A encourager pour les équipements de proximité**

CNOSF - 8 - mercredi 22 octobre  
2008



## Etablir un schéma directeur (équipements à réaliser)

**A l'échelle de la France**

**A l'échelle territoriale (au moins du territoire régional)**

**A l'échelle infra régionale pour les équipements de proximité**

CNOSF - 9 - mercredi 22 octobre  
2008



## 3 – Des partenaires à vos côtés

Le CNOSF (mission « aménagement du territoire et développement durable »)

- Pour vous assister si besoin
- Pour créer les conditions d'une mise en commun

Le CNDS (cellule d'exploitation du RES)



CNOSF - 10 - mercredi 22 octobre  
2008